

TEMPERATURE

Vent du Nord Est et quelques averses aujourd'hui.

La Vigie

La Vigilance de tous les instants est le prix de la Liberté.

Junius.

123

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol 6—No. 119—Lundi, 22 Avril 1912

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'insertion: 1ère insertion 15c. la ligne 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville

LIBERAUX DE QUEBEC

Venez acclamer vos chefs ce soir à l'Auditorium.
Sir Lomer Gouin, les honorables
Taschereau Kaine, Caron, Turgeon, Délage

La bataille s'engage dans le district de Québec.

INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FEDERAL

L'HON L. P. PELLETIER ET LE COMTE DE QUEBEC

Nous lisons ce qui suit, dans le "Chronicle" de samedi, 20 avril, 1912 :

"Bien que les chefs conservateurs n'aient pas encore commencé la campagne qu'ils entendent poursuivre d'un bout à l'autre de la province, il se déploie beaucoup d'activité pour compléter l'organisation et choisir les candidats. Quelques-uns des ministres fédéraux prendront part à la lutte, entre autres, l'hon L. P. Pelletier, l'hon. F. D. Monk, l'hon Bruno Nantel et l'hon. M. Doherty".

Dans Québec et le district il n'est pas guère probable que M. Nantel est M. Monk fassent leur apparition à la tribune populaire. Il n'en saurait être question sérieusement, pour l'excellente raison que ces deux messieurs sont des égoïstes reconnus, détestés de leurs propres amis politiques, et trouvaient de leur impopularité pour venir l'éclair à Québec. Quant à l'hon M. Doherty, c'est un grand seigneur qui ne s'abaissera pas, soyons en sûrs, jusqu'à venir parler aux Canadiens-français de notre région.

En voilà donc trois qu'il faut mettre hors cadre parmi les ministres disponibles du gouvernement fédéral, durant la présente campagne électorale. Quand le "Chronicle" les annonce, c'est pour jeter de la poudre aux yeux des gens, et cela démontre la pénurie des chefs conservateurs dans toute la partie est de la province, puisque ces trois ministres sont des étrangers à notre région.

Mais il en est un quatrième que mentionne l'organe conservateur anglais; dans il va être curieux de voir ce M. Pelletier offrir son ours dans Témiscouata, son comté natal, où il s'est fait battre en 1864, à Trois-Rivières, où il s'est fait battre par sir Hector Langevin, en effet, L. P. Pelletier, conservateur d'aujourd'hui était alors l'adversaire d'un ministre conservateur—à Dorchester, où il se faisait battre aux élections locales de 1908, à Lotbinière, où il se faisait battre aux élections fédérales de 1908. Mais c'est surtout dans le comté de Québec qu'il va être intéressant de l'entendre, après le brillante manière dont il a rempli ses promesses électorales.

Le Ministre des Postes, qui se croit tout-puissant, va s'apercevoir que l'homme politique quand il a du cœur, commence par récompenser les francs amis qui se sont battus pour lui, avant de récompenser les transfuges, et que les électeurs du comté de Québec savent se souvenir et se venger des injustices qu'on leur fait.

M. L. P. Pelletier apprendra aussi ce qu'il en coûte d'entrer en correspondance officielle avec des indiscrets sans avoir qui se servent de ses lettres et de la signature du ministre pour faire du chantage politique, et de donner des contrats et des promesses d'argent public à des candidats perpétuels qui ne sont pas capables de recueillir cinquante

votes sur cinq milles dans le comté de Québec.

C'est M. Pelletier, ministre du gouvernement fédéral, dont nous menons l'honneur "Chronicle" comme devant faire des prouesses, sous la direction de M. Armand Lavergne, dans la vile et le district de Québec. Nous l'attendons à l'oeuvre, et lui prédisons des surprises.

Tout le monde sait, du reste, qu'il y a bisbille pour le choix d'un candidat conservateur dans le comté de Québec. M. Allyn Taschereau a travaillé à faire élire M. Pelletier, et qui exerçait le patronage durant quelques mois, prétendaient bien avoir l'appui du ministre; mais leurs rapports se sont refroidis et le patronage s'est détourné de M. Allyn Taschereau. On a mentionné le nom de M. Chaloult, l'associé de M. J. E. Bédard, comme candidat possible. Mais l'impopularité de ce dernier et l'antipathie de M. Pelletier le rendent difficile à avaler. Le candidat de M. Louis-Philippe Pelletier—et vous allez voir là un exemple de so indésinnesment, c'est son "alter ego", sa bonne à tout faire, son associé Baillargeon, son neveu enfin, M. l'avocat Baillargeon, afin que rien ne se perde et que tout reste dans la famille. Et des gens sont assez audacieux pour assurer, comme le fait le Chronicle, et d'autres, sont assez naïfs pour croire que M. Louis-Philippe Pelletier va se morfondre pour faire les affaires des candidats bleus ou nationalistes de M. Tellier et de M. Lavergne. C'est un sensé pour quiconque connaît l'égoïsme de M. Pelletier.

Non, ce qui est vrai, c'est que le parti conservateur, dans le district de Québec, n'a jamais été aussi déplorablement applati. Il n'a pas même ce prestige moral d'avoir à sa tête un homme qui commande le respect: c'est Zangring comme L. P. Pelletier ou une girouette comme Armand Lavergne.

Première noyade dans le port de Québec

Samedi matin à quatre heures, on a trouvé le corps du capitaine W. Bouchard, qui s'était noyé dans la soirée d'avant-hier en voulant descendre à bord de sa goélette qui était à prendre un chargement dans le bassin Louise.

Personne ne semble avoir eu connaissance de l'accident et on croit qu'un faux mouvement lui a fait perdre l'équilibre, pour ensuite aller faire le plongeon dans les eaux glacées du bassin.

Le corps a été transporté à la morgue où le coroner Jolicoeur a tenu enquête, un verdict de "noyé accidentellement" a été rendu et immédiatement après l'enquête le cadavre du malheureux capitaine a été embarqué à bord de sa goélette et à midi les fils du défunt se sont mis en route pour l'île aux Coudres avec la dépouille de leur regretté père.

Le Club Mercier

ET LA CANDIDATURE

DE M. LOUIS LETOURNEAU

Québec-Est a donné, vendredi soir, un magnifique exemple de l'union et de l'enthousiasme qui règnent dans les rangs libéraux. La grande salle de réunion du club Mercier, dans l'édifice Drolet, était remplie d'électeurs avides d'entendre les déclarations des hommes politiques qui vont être mêlés à la campagne, et ils n'ont pas été trompés dans leur attente.

MM. Louis Letourneau, député de Québec-Est, Antonin Galipault, député de Québec-Est, est Lactare Roy, député de Lévis, de nouveau candidats dans leurs comtés respectifs ont fait une étude complète du programme du gouvernement Gouin, s'étudiant surtout à faire ressortir les avantages de ce programme pour la classe ouvrière.

Ces trois vaillants lutteurs, encadrés dans toute la splendeur de l'âge et de l'activité, se sentaient chez eux au milieu de cette population si libérale et si sympathique de Québec. Nous avons remarqué qu'ils avaient pris soin de préparer leurs discours avec méthode, est que la revue qu'ils ont faite de la législation publique du gouvernement Gouin était marquée au coin de la plus grande franchise. Aussi, l'effet produit sur l'auditoire a été excellent.

M. Letourneau, qui parlait pour la première fois à des électeurs, depuis le jugement des tribunaux civils qui vient d'établir qu'il n'a pas trahi la confiance du peuple, a eu des accents d'une véritable éloquence; les applaudissements chaleureux et prolongés des auditeurs ont prouvé qu'il avait su trouver le chemin de leur cœur.

Il y a eu grand ralliement de tous les libéraux de St-Roch en faveur de la candidature de M. Letourneau, et nous comprenons que rien ne sera négligé dans l'organisation, pour que le travail des comités donne le meilleur résultat possible. Jusqu'à présent.

MM. J. E. A. Pin est Apollinaire Corriveau, C. R., avaient fait d'éloquents discours en faveur de M. Letourneau au commencement de l'assemblée. M. Corriveau s'est surtout appliqué à étudier le dossier de l'affaire Leduc et démontré l'honorabilité de M. Letourneau, dont il était l'avocat en Cour Supérieure. Sa démonstration a eu un plein succès.

M. PAUL CHEVRE

Un ami nous communique de Montréal que M. Paul Chevre, accompagné de ses deux amis, MM. Philéas Corriveau, avocat de Québec et M. Marchand, architecte de Montréal est arrivé hier dans la métropole Canadienne et qu'il sera à Québec ce soir.

M. le Notaire Huard dans Québec-Est

-- COUP D'OEIL RETROSPECTIF --

Un mort difficile à ressusciter.

MM. les Conservateurs-nationalistes ont leur candidat dans la personne de M. le notaire Alphonse Huard. A défaut de M. René Leduc, qui lui avait été préféré pour faire la lutte contre sir Wilfrid Laurier, mais qui depuis... mais alors, il était vertueux, M. le notaire Huard, cette fois-ci, arrive bon premier, et commande, de la part des anti-ministériels, la même superbe confiance que leur avait inspirée M. René Leduc.

Il est bon de se rappeler que M. Huard est le fondateur et le premier rédacteur de la Libre Parole qu'il transmet par acte authentique à M. René Leduc, comme au plus digne de continuer la grande oeuvre qu'il avait entreprise. M. René Leduc s'associa M. Jules Dorion aujourd'hui directeur de l'Action Sociale, et M. le notaire J. Ed. Plamondon, et tous trois firent si bien qu'ils se séparèrent, mettant tous leurs oeufs, y compris ceux du ci-devant M. Huard—dans un seul nid, qu'ils confièrent à la sollicitude maternelle du susdit M. Leduc... avec le résultat que l'on sait, la dégringolade et l'ignominie.

Dieu merci, la Libre Parole est aujourd'hui un pur journal libéral, qui politiquement et typographiquement a fait toilette neuve. Quand a M. Leduc, pour se venger de la succession avariée que lui avait transmise M. Huard il n'a laissé à son tour une succession politique qui commence à sentir... jeun foetet, comme dirait le docteur Dorion, ou le docteur Martin, ou le docteur Samson, ou le docteur Clark, ou les autres charlatans politiques qui cherchent à ressusciter le cadavre bleu dans Québec-Est.

Y réussiront-ils en l'incarnant, par une espèce de métempsycose, dans la personne de M. le notaire Huard? Les paris sont ouverts.

Le prophète Lavergne a déjà prédit le miracle, en sa qualité de représentant de l'homme qui marche sur les flots, mais c'est au peuple qu'il appartient de l'accomplir, et le peuple de Québec-Est n'a pas précisément, ni en M. Lavergne ni en M. Huard, cette foi robuste qui transporte les montagnes, et pour cause. Ni M. Huard ni M. Lavergne, qui sont des copains qui se fréquentent depuis leur prime jeunesse, n'ont suivi les sentiers droits qui commandent le respect et la confiance des hommes sincères. Entre leurs paroles et leurs actes, comme hommes publics, il y a un abîme de contradictions et de faiblesses que rien ne saurait combler.

Les libéraux de Québec-Est savent maintenant à qui ils ont affaire. C'est à eux qu'il appartient de maintenir leur circonscription électorale dans les traditions d'honneur qu'ils maintiennent depuis plus de quarante ans.

"Où le père a passé, passera bien l'enfant" dirons-nous avec le poète, et nous savons que la génération actuelle des libéraux de Québec-Est n'a pas dégénéré.

Haut les coeurs! et que tout le monde soit à l'oeuvre et à l'épreuve jusqu'au jour de la votation, pour assurer une belle grande victoire libérale à M. Louis Letourneau, le digne collègue et ami de sir Wilfrid Laurier.

La "Vigie" Quotidienne

Nous inaugurons aujourd'hui, 22 avril, ainsi que promis, notre édition quotidienne du matin. La tâche est ardue, tout particulièrement pour l'éclosion du premier numéro, attendu qu'il manque toujours au dernier moment de l'organisation, alors que l'on croit que tout est au complet, divers éléments de coopération.

Le personnel de l'atelier n'obtient pas du premier coup l'entraînement nécessaire, et les machines sont souvent rebelles, par défaut de souplesse ou de précision, aux commandements qui ne leur sont pas familiers; ce sont de nouveaux opérateurs.

On nous pardonnera les imperfections qui sont inévitables en de telles circonstances. Il faudra quelques jours avant que tout soit régulièrement discipliné.

Nous sacrifions de très intéressantes copies qui étaient destinées au premier réveil de nos lecteurs quotidiens. Nous prions ceux-ci d'être un peu indulgents. Nous ne tarderons pas à améliorer est à rendre normal ce que le public est en droit d'attendre de nous.

M. Edouard Aubé

Tous nos compliments à M. Edouard Aubé, de la rédaction du "Soleil", qui vient d'être nommé par le gouvernement provincial commis au greffe de la cour de Circuit à Québec.

Ce n'est pas sans regret, nous en sommes convaincus, que M. Aubé quitte le journalisme. Il fut de ceux qui en savourèrent tous les charmes accidentels que l'on trouve. A une fête sociale ou à un banquet auquel le journaliste est un hôte ou un convive nécessaire il se rendit toujours avec un empressement tout particulier. Ce fut longtemps sa spécialité, tâche qu'il trouvait toujours agréable et dont il s'acquittait avec bonheur. Il a maintes fois répondu à la santé de la presse et sa galanterie reconnue le désignait souvent comme éloquent interprète pour répondre à la santé des dames.

Dans sa retraite M. Aubé emporte la reconnaissance des dames et le bon souvenir des camarades et confrères qu'il vient de quitter.

DANS LEVIS

M. Noël Belleau avocat, aurait été choisi, hier, comme candidat conservateur dans le comté de Lévis, et adversaire de notre jeune et vaillant ami M. Lactare Roy.

Une victime

On nous apprend que les oppositionnistes dans Québec-Est ont enfin trouvé un adversaire à notre ami M. Louis Letourneau. La convention, si toutefois la réunion peut porter ce nom, a eu lieu hier après-midi à la Salle Plamondon. M. le notaire Huard, jadis chevalier municipal de la tempérance, a été choisi comme candidat conservateur, car il ne saurait se réclamer du nationalisme puisque cela n'existe déjà plus. Il avait comme rival, dit-on, M. Armand Lavergne, mais celui-ci aurait déclaré qu'il briguerait les suffrages des électeurs de Montmagny avec ceux des électeurs d'un comté voisin: l'hon. M. Caron l'aurait comte adversaire dans l'Islet.

"Nous avons fait la province plus riche, plus instruite et plus grande." "Sir Lomer Gouin"

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débetures, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal

et a sa Succursale de St-Roch.

LE FRANÇAIS EN LOUISIANE

Nobles et sublimes paroles de Mgr Blank, allemand d'origine

Le "Pyeayune", de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane), nous apporte le récit d'un intéressant incident qui s'est produit le jour de Pâques, dans la cathédrale de St-Louis de cette ville.

Comme on le sait, le R. P. Grolleau, ancien recteur et curé de Ste Anne de Fall-River, prêche depuis plusieurs années, le carême à la Nouvelle-Orléans.

Après la messe, Mgr l'Archevêque éloges de son sermon de Pâques, dont l'éloquence remua profondément l'assistance.

Après la messe, Mgr l'Archevêque éloges de son sermon de Pâques, dont l'éloquence remua profondément l'assistance.

"Chez Père, l'an dernier, je vous invitais à revenir, et vous avez bien voulu assumer à mon ardent désir. Maintenant, je vous renouvelle l'invitation; je dirai plus, je vous implore de venir encore l'année prochaine, nous faire goûter les charmes de votre éloquence, et pour faire pénétrer dans nos âmes les sublimes doctrines qui, magnifiquement exposées par vous, trouvent dans votre vie exemplaire une application si rigoureuse. Que Dieu vous bénisse pour tout le bien que vous avez accompli dans cette paroisse!"

Se tournant ensuite vers les fidèles, Mgr Blenk dit: "Je tiens à m'exprimer clairement au sujet de la langue fran-

çaise. "Si vous avez de la gratitude pour les hommes d'un passé glorieux, si vous voulez compter sur l'intercession et le secours des vaillants ecclésiastiques qui ont passé par cette cathédrale, avant d'aller au Ciel, vous devez faire tout ce que vous pouvez pour perpétuer dans ce temple historique l'usage de la langue qui fut pendant longtemps la seule qu'on parla en Louisiane.

"Quand je m'incline, dans le recueillement de la prière, je viens que me rendrai digne de leur puissante intercession auprès de Dieu en ne laissant pas périr une des gloires de mon diocèse plus d'un siècle sous les voûtes de ce sanctuaire."

Les amis du R. P. Grolleau se rejoignent, comme nous, de l'hommage solennel rendu par l'archevêque de la Nouvelle-Orléans à l'éloquence et au caractère vraiment sacerdotal de l'éminent prédicateur dominicain.

Mais, ce qu'il faut surtout admirer dans les lignes précitées, c'est l'attitude non-équivoque du distingué prélat sur la conservation de la langue française en Louisiane.

Mgr. Blenk, Allemand d'origine, respecte l'idiome de ses prédécesseurs et veut qu'il se perpétue dans son diocèse.

LA FIN D'UNE POLEMIQUE

"L'ACTION SOCIALE" DANS SA "SIMPLE REPOSE" A LA "SIMPLE REPLIQUE" DE "L'EVENEMENT"

(L'Action Sociale, 19 avril 1912)

Nous nous plaisons à reconnaître que le dernier article de "L'Événement" n'a pas le ton de ceux qui l'avaient immédiatement précédé, et que l'auteur de "Simple Réplique", d'empresse en courtisane sur ceux qui maniaient la plume dans "Qui prouve trop ne prouve rien" ou dans les correspondances de M. Lajustice. Nous nous mettrons très volontiers à ce nouveau diapason, car, si nous ne craignons pas de riposter avec la vigueur nécessaire, lorsque les circonstances l'exigent, nous préférons encore rompre une lance courtoise avec ceux dont l'opinion diffère de la nôtre. Nous ferons donc dans la "simple réponse" suivante à la "simple réponse" de "L'Événement"

Et maintenant, pour finir, une brève réponse aux remarques répétées de "L'Événement" qui a voulu maintes fois nous amener à ce qu'il appelle "l'étendue de la question et l'ensemble des responsabilités." En 1896 nous ne nous serions pas arrêtés aux excès des libéraux, accusant les conservateurs d'avoir rendu la question manitobaine insoluble parce qu'ils avaient refusé, pendant de trop longues années, de l'aborder de front. Nous nous serions tenus simplement aux cotés de ceux que les gouvernements d'alors appelaient des "intransigeants" et nous n'aurions cessé de demander avec eux le respect du droit et de la justice.

En 1912 nous n'avons pas cru devoir nous attarder à discuter les responsabilités antérieures ni la signification des verdicts rendus par les électeurs durant les quinze dernières années. Avec les mêmes intransigeants de l'ouest nous avons demandé que le droit et la justice soient respectés. Et lorsqu'on a voulu, comme en 1896, représenter les minimes parcelles de droits qu'on se décidait à restituer aux catholiques, comme d'éclatantes conquêtes, nous avons cru de notre devoir de les réduire à leurs justes proportions.

Simple Réplique

(L'Événement, 18 avril 1912)

(L'Événement, 18 avril 1912) Pour répondre à notre article de lundi, M. le directeur de "L'Action Sociale" en cite le dernier paragraphe, en ajoutant qu'il est difficile d'entasser en moins de lignes autant d'injustices, et, il faut bien le dire, autant de malhonnêtetés.

Il le dit, mais encore encore une fois, il oublie de le prouver ou de le démontrer d'une façon quelconque. Il aurait pu essayer de dire quelles étaient, dans notre article et dans les lignes citées ces "injustices" et ces "malhonnêtetés" dont il se plaint, et il eût pu essayer de nous confondre en nous disant à quel moment de la polémique qu'il soutient contre les conservateurs depuis le 5 mars et en quels termes, il a jamais reconnu aux ministres conservateurs catholiques la moindre bonne intention, la moindre bonne volonté, la moindre rectitude de principes; à quel moment il ne les a pas traités en ennemis, ces hommes décidés à sacrifier le droit, sans rien faire pour sauvegarder leurs compatriotes et leurs corréligionnaires; à quel moment, enfin, il a consenti à voir que la question était difficile à résoudre, compliquée et dépassant les forces de nos représentants dans le cabinet Borden.

Nous savons bien qu'il les a accusés de "parti-pris"; d'avoir "ignoré et affaibli à dessein le droit des catholiques"; de vouloir ensevelir leurs revendications; nous savons qu'il a taché de tirer parti contre eux de tous leurs discours sur cette question, sans rendre hommage aux déclarations de principes qui affirmaient au moins le droit naturel et le droit de la conscience des catholiques. Qu'il nous dise s'il le peut, pourquoi il s'est refusé à embrasser l'étendue de la question et l'ensemble des responsabilités, et à faire voir la cause presque totale des difficultés présentes dans les recules intéressés et éminentes de 96, ainsi que dans les sanctions dont ces recules ont été favorisés depuis quinze ans.

Il s'est bien gardé d'étendre ainsi le débat, pour se donner l'unique plaisir de frapper sur ses alliés naturels, les conservateurs, au profit de ses adversaires de tous jours, les libéraux. Il s'est appliqué à ménager ceux-ci et à leur prêter main-forte, sans doute pour les remercier de toutes les avances qu'il en a reçues et pour les encourager à lui en servir de plus abondantes dans l'avenir.

Nous lui souhaitons que sa manœuvre se trouve habile, mais nous craignons bien qu'elle ne serve qu'à montrer la courte vue de sa sagesse politique, et que les libéraux ne restent, comme autrefois, ses premiers et véritables ennemis.

Pour rendre le tabac plus doux

Un procédé pour rendre le tabac plus doux a été récemment expérimenté à Londres et est décrit de la manière suivante:

Le tabac soumis à un traitement électrique est le dernier produit de la science appliquée. Son apparition sur le marché a créé un intérêt considérable à Londres.

Des expériences récentes ont fait penser qu'on pouvait obtenir de bons résultats en soumettant le lait et le vin à un traitement électrique. Mais ce traitement n'est encore qu'à l'état d'expériences de laboratoire.

Le traitement électrique de tabac, des mérites duquel le public peut maintenant se rendre compte, est le résultat de plusieurs années d'expériences couvertes par un brevet.

Les expériences sur le lait ont été faites à Paris; mais l'importante découverte de thème à plusieurs discours; et jamais nos réclamations ne furent aussi fermes, jamais nos dénonciations aussi virulentes que celles de ces orateurs, de ces écrivains et de ces publicistes, excitant, après quinze ans, et malgré la tolérance de M. Roblin, le respect des droits de nos corréligionnaires de l'ouest.

Depuis la renaissance de cette question nous n'aurions eu qu'à tailler largement dans tous ces discours, dans tous ces articles de journaux, dans toutes ces revues pour opposer à nos adversaires d'aujourd'hui les réponses les plus énergiques et les plus éloquentes. Mais le procédé est trop cruel. Nous nous sommes bornés à ramasser la plume que d'autres avaient laissée tomber et, avec moins de talent, mais avec une entière sincérité et une complète bonne volonté, nous avons continué, envers et contre tous, ce que plusieurs de nos contradicteurs d'aujourd'hui considéraient, il y a quelques mois encore, comme les bons combats.

Voilà notre "simple réponse" à la "simple réplique" de "L'Événement". (A Suivre)

AUX CONTRIBUABLES

DE

VILLE MONTCALM

"Etes-vous en faveur de l'annexion à la cité de Québec?"

Telle est la question qui vous sera posée au poll lundi, et à laquelle tous devraient faire leur X en regard du mot OUI.

Votez pour l'annexion.

Et vous aurez des rues pavées en asphalte ou ciment, de la police, de la protection en cas de feu, un système d'alarmes, de la lumière, de l'eau en abondance, des égouts, etc., sans rien payer.

Votez pour l'annexion

Et vous serez dix ans sans qu'il vous en coûte un centime de plus que ce que vous payez actuellement.

Votez pour l'annexion

Et dans dix ans vous paierez moins de taxes avec la cité de Québec que vous n'en paierez avec la Ville Montcalm si l'annexion ne se fait pas.

Votez pour l'annexion

Et immédiatement vos propriétés augmenteront de 50 pour cent, et avant dix ans elles auront doublé en valeur.

Votez pour l'annexion

Et vous aurez votre part de bénéfices dans l'agrandissement de Québec.

Votons pour l'annexion

Et dans dix ans nous serons au centre de la capitale et vos propriétés vaudront quatre fois ce qu'elles valent aujourd'hui.

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé : 332 rue St-Vallier

Usine : 5 " Laliberté

QUEBEC

- Pompes à vapeur, "alimentor", "réservoir", "incendie", "air", "air chaud", "circuler", "liqueurs", "hydraulique", "Élévateur électrique", "Élévateur hydraulique et à pouvoir", "Escaliers et Echelles de Sauvetage", "Réparations d'automobiles exécutées avec soin", "Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art."

QUEEN'S HOTEL

JOS. TREMBLAY, PROP.

Plan américain et européen

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte Liqueurs et vins supérieurs

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2350

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SEGULAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable

Aucune dépense d'entretien, N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit,

DEFIE L'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture.

L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT

PRIX TRES MODERES

BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine

AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN :

Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS

Edifice Morin, 111 Cote de la Montagne, Québec.

E. JACOT

95, RUE ST-JOSEPH

Etablissement Technique et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Jons, Argenteries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. SOUVENIR de QUEBEC.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

RAILWAY

SERVICE DIRECT

Des wagons réfectoires et des wagons-salons

Pour NEW-YORK

Les trains laissent Lévis,

Express des Montagnes Blanches

8 h. a. m. pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours excepté le dimanche.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK

3 h. 30 p. m. pour Boston, New-York, Springfield et Sherbrooke, tous les jours. Les wagons-salons pour New-York connectent à Sherbrooke avec ceux pour Boston.

Pour les divisions de Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche.

N. B.—Le bateau de la traverse part trente minutes avant le départ du train. Le bateau est enregistré à la traversée de Québec où il y a aussi des agents de douane.

Pour accommodations dans les cham Pallman, s'adresser au Bureau des billets de la ville, 32, rue St-Louis.

F. S. Stocking agent des billets pour la ville et le district de Québec, représentant de Thos. Cook Fils, et agent général de steamers.

KING EDWARD PLAN HOTEL PLAN

American \$2.00 par jour. Européen \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec

Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.

Téléphone privée 1647.

Téléphone public 3422.

JOS. LAPOINTE, Gérant.

SPECIAL 50c.

Café Dugal AUDITORIUM

Steak de Filet

— OU — Sirloin AVEC Champignons

Servis tous les soirs, de 8 à 12 p. m., pour 50c.

Charles Vezina, Eng.

Entrepreneur Plombier et Electricien

Appareils de chauffage et poêles de cuisine de tous genres

Assortiment complet d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Maison fondée en 1876

Téléphone 2224

119 et 123 Rue du PONT

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et élève des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE

361, Rue St-Joseph

Tél. 3658. 15 h 1 an

EDOUARD HAMEL I. des R. TESSIER B. A. Sc. B. A. Sc.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

Batisse de la Banque d'Hotelage

136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Télop 92689

TAUX REDUITS POUR COLONS

TAUX REDUITS POUR COLONS

A LA RECHERCHE DE FOYERS

1912 DEPARTS 1912

MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA. 2, 16 et 30 avril; 14 et 25 juin; 11 et 23 juillet; 9 et 23 août; 6 et 20 août; 3 et 17 septembre

BILLETS BONS POUR 2 MOIS

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais. G. J. P. MOORE. Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.



A partir du 8 janvier 1912, les trains partiront de Québec comme suit:—

CANADIEN NORD QUEBEC

9.30 a. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour Grand-Mère, Chutes Shawinigan, Joliette, Montréal, etc. Des repas servis sur le char Buffet-Parloir.

5.00 p. m.—Tous les jours, excepté dimanche pour St-Casimir stations intermédiaires.

QUEBEC & LAO ST-JEAN

8.30 a. m.—Tous les jours excepté samedi et le dimanche pour Chicoutimi, Roberval, etc. char parloir pour Chicoutimi, les lundis et jeudis revenant le jour suivant.

8.30 a. m.—Le samedi seulement pour St-Raymond.

5.30 p. m.—Tous les jours, pour St-Raymond, excepté le dimanche.

8.00 p. m.—Samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, etc. Char d'ortoir pour Chicoutimi.

Pour autres informations s'adresser F. S. Stocking, 32 rue St-Louis, Hôte et Rivet, 22 rue Baude, au bureau de chemin de fer, rue St-André et au Château Frontenac.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS SUR CHAR "COLONIST" DE SECONDE CLASSE

QUÉBEC À

Nelson, Vancouver, Victoria, Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Ore. \$51.00

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal. Mexico City, Mex. \$51.50

Ces taux réduits ne sont accordés que du 1er mars au 15 avril 1912, inclusivement.

Pour plus amples informations, s'adresser au No. 10, rue Ste-Anne, et No 6, rue Dalhousie, Phone : 567 ou 73.

G. H. STOTT, C. P. & T. A.

INTERCOLONIAL RAILWAY

LE ET APRES DIMANCHE, le 29 OCTOBRE 1911, les trains quitteront comme suit:

8.20 A. M.—Express pour Murray Bay via Rivière-Quelle Junction, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton, tous les jours, excepté les dimanches.

4.20 P. M.—Express pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté samedi et dimanche.

5.40 P. M.—Express Maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney. Tous les jours, excepté samedi. Ce train ne se rend qu'à Ste-Flavie, le samedi.

12.50 P. M.—Express Maritimes pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours.

4.20 P. M.—Express pour St-Hyacinthe et Montréal. Tous les jours excepté le dimanche.

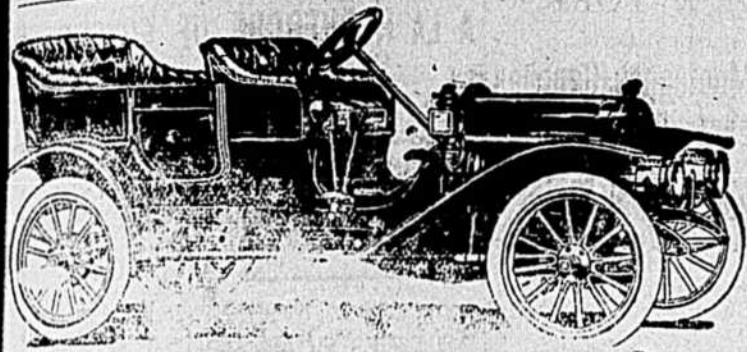
Pour autres informations et wagons dortoirs ou parlors, s'adresser au bureau des billets de la cité Nos 7 rue du Fort et 32, rue Dalhousie. Téléphones : 530 et 89.

S. J. NESTOR, Agent des billets pour la ville

Advertisement for Patents with text: 'OVER 66 YEARS EXPERIENCE PATENTS TRADE MARK DESIGNS Copyrights &c. Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. MUNN & Co. Patent Attorneys, 353 Broadway, New York. Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$5 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 353 Broadway, New York Branch Office, 25 F. St., Washington, D. C.'



es fameux chars McLaughlin et Ford font l'admiration des connaisseurs



Automobiles de Ionage à des prix modérés

Monsieur : Nous vous sollicitons bien cordialement de venir visiter un garage les fameux chars McLaughlin et Ford, vous trouverez un assortiment complet de ces deux célèbres marques de chars ainsi que toutes les accessoires nécessaires pour ces chars, je suis toujours en position de vous fournir les meilleurs renseignements ou démonstration que tout client méritant l'honneur de leur confiance. Vous promettant entière satisfaction et en position de délier toute compétition, je demeure, Votre tout dévoué,

Jos. DeVarenes, 279 Rue ST-JOSEPH TEL. 2068

es Prévoyants du Canada

ASSURANCE "FONDS DE PENSION" FONDÉE EN 1909

	31 déc. 1909	31 déc. 1910	30 sep. 1911
Capital établies	45	149	224
Membres actifs	1,880	8,540	14,228
Primes de pension	5,205	19,269	30,910
Actif du Fonds de Pension	\$16,461.95	\$76,217.94	\$170,670.80

La progression ci-dessus parle éloquemment du passé : en 1911 l'actif du Fonds de Pension s'est augmenté de 121 p. c. sur les deux premières années réunies. Les demandeurs à ceux qui savent compter, de continuer la progression pendant sept ans, et de nous dire le chiffre du capital énorme dont disposeront Les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer des rentes sera venu. Ne vous privez donc pas, vous et vos enfants, de profiter de la belle occasion qui s'offre de vous créer une pension aux meilleures conditions possibles.

ANTONI LESAGE, Gérant. Bureau chef : 139, rue St-Pierre, Québec. A Montréal, chambre 22 édif. La Patrie.

L. D. BLAIS

Ci-devant chez, BOSWELL & BROS

Comptable, liquidateur, agent d'immeubles, et marchand à commission.

Compromis entre créanciers et débiteurs, règlements de faillites et administration de succession.

Bureau : 125 rue Dorchester, TEL. 4148 QUEBEC.

Empire No 2

Le Clavigraph "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux-ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrière pensées.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public.

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.



CLEMENT & CLEMENT R Chaloult, Prop. Québec Adresses : 1422, 1534.

VIGORA

Est reconnu comme étant une des meilleures préparations pour les chevaux ayant le souffle ou la toux. Son efficacité est prouvée par des milliers de guérisons.

M. J. B. MORIN, Québec.—Je me suis servi de VIGORA avec le plus grand succès. C'est la meilleure préparation que je connaisse pour les maladies des chevaux.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. Dépositaires, Montréal, Hudson, 114, St-Sulpice. — Manufacturier, J. B. MORIN, rue St-Joseph, Québec.

ART D'ARRIVER AU VRAI PHILOSOPHIE PRATIQUE

PAR JACQUES BALMES

(suite)

1 Art d'arriver au vrai Se dépouiller avec soin de ses idées, de ses affections particulières, et se garder de croire que les autres agiront nécessairement comme nous agirions nous-mêmes.

Nous avons tous fait cette expérience; l'homme incline à juger autrui en se prenant pour terme de comparaison. De là ce proverbe : "Qui ne fait point le mal ne le soupçonne pas"; et celui-ci : "Un larron se défie de son ombre." Ce penchant naturel est un obstacle presque insurmontable à l'impartialité de nos jugements. Il expose l'homme de bien à tomber dans les filets du méchant, et souvent aussi fournit des armes à la médisance contre l'innocence la plus pure, contre les plus hautes vertus.

La réflexion, des expériences cruelles, parviennent quelquefois à guérir ce défaut, source de mille maux pour l'individu comme pour les sociétés. Mais il a sa racine dans l'entendement et dans le cœur de l'homme : surveillons-le donc avec soin : il reparait sans cesse.

Dans la plupart de ces raisonnements, l'homme procède par l'analogie. "Un fait a toujours en lieu, donc il aura lieu encore : ce phénomène suit communément tel autre, donc il en sera de même aujourd'hui". Avons-nous un jugement et dans le cœur de l'homme, aussitôt la comparaison à notre aide.

Un exemple isolé nous confirme dans notre manière de voir ; que si l'expérience nous en fournit plusieurs, nous tenons, sans autres preuves, la chose comme démontrée. N'est-il pas naturel que, cherchant des comparaisons, nous les prenions parmi les objets qui nous sont mieux connus et plus familiers ? Or, comme il est nécessaire, lorsqu'on veut former un jugement ou des conjectures sur la conduite d'autrui, de tenir compte des motifs qui influent sur les déterminations de la volonté, nous faisons, d'instinct, un retour sur nous-mêmes, nous en appelons naturellement à nous-mêmes ; et c'est ainsi qu'à notre insu nous prêtons aux autres nos manières de voir et d'apprécier les objets.

Cette explication, aussi simple qu'elle est vraie, nous donne la raison des difficultés que l'homme éprouve à se dépouiller de ses idées et de ses sentiments particuliers lorsqu'il juge les autres. Et cependant, quoi de plus indispensable ? Celui qui ne connaît que les usages de son pays tient pour étrange tout ce qui s'en écarte : lorsque, pour la première fois il quitte le sol natal, chaque objet nouveau est pour lui une occasion de trouble et de surprise. Il en est de même dans l'ordre moral. Nous ne vivons avec personne aussi intimement qu'avec nous-mêmes : l'homme le plus irréfléchi a forcément conscience de la direction habituelle que prennent son intelligence et sa volonté. Une occasion se présente-t-elle d'apprécier un acte de ses facultés, nous oublions que le fait psychologique a lieu dans l'âme d'autrui, c'est-à-dire en terre étrangère : nous sommes naturellement portés à juger qu'il se passera là, à peu de différence près, ce que nous avons vu se passer sur notre territoire. Et puisque j'ai commencé la comparaison, j'ajouterai : de même que ceux qui ont beaucoup voyagé ne s'étonnent plus de la diversité des usages et s'y conforment sans répugnance et sans hésitation ; de même ceux qui ont étudié le cœur humain sont plus aptes à faire abstraction de leur manière de voir et de sentir, et se placent plus aisément au point de vue d'autrui. Voyageurs expérimentés, ils prennent à volonté l'extérieur et les façons des naturels du pays qu'ils parcourent.

CHAPITRE VIII.

De l'autorité humaine en général.

Deux conditions pour valider un témoignage.

Il ne nous est pas toujours possible de nous assurer par nous-mêmes de l'existence des choses, et partant nous sommes forcés d'avoir recours au témoignage d'autrui.

Pour valider ce témoignage, deux conditions sont nécessaires : 1. que le témoin n'ait pas

été trompé ; 2. qu'il ne cherche pas à nous tromper. Il est évident que l'absence de l'une de ces conditions enlèverait au témoignage toute valeur.

Qu'importe en effet que celui qui parle connaisse la vérité, si ses lèvres proferent le mensonge ; qu'importe sa véracité et sa bonne foi, s'il a lui-même été trompé.

2 Art d'arriver au vrai Examen et application de la première condition

C'est en étudiant les moyens dont le témoin dispose pour arriver à la vérité que nous constatons s'il a pu, ou non, être trompé lui-même. Parmi ces moyens, je comprends la capacité du témoin et toutes les qualités personnelles qui le rendent plus ou moins digne de la loi.

Un homme raconte un fait dont il ne peut dire : Je l'ai vu. Peut-être les lois d'une bonne éducation nous empêcheront-elles de lui demander de qui il le tient ; mais les lois d'une bonne logique nous prescrivent de tenir grand compte de cette circonstance, et de ne pas nous départir de nos scrupules à cet égard.

Je traverse un pays qui m'est inconnu, et j'entends dire : "L'année présente est une année d'abondance pour la contrée ; depuis longtemps, on n'avait obtenu d'aussi belles récoltes." Que dois-je faire, avant d'arrêter mon jugement ? M'enquérir d'abord de la personne qui parle — C'est un vieillard, propriétaire fort riche, dans les environs, et établi sur ses terres. Il est passionné pour la statistique et s'en occupe avec persévérance. Son intérêt, sa profession, ses goûts particuliers, une longue expérience lui fournissent tous les moyens de s'éclairer ; il sait ce qu'il affirme, je n'en puis douter.

— C'est le fils de ce vieillard ; celui-ci ne vient chez son père qu'en partie de plaisir, et, distrait par la vie des grandes villes, il s'occupe fort peu de ce qui se passe dans les champs. Il peut bien savoir ce qu'il avance pour l'avoir ouï dire ; mais, à part cette circonstance, son témoignage est peu sûr.

Examen et application de la seconde condition

S'il est à propos de se prémunir contre l'erreur involontaire dans laquelle un témoin peut tomber, il n'importe pas moins de se mettre en garde contre son défaut de véracité. A cet effet, informez-vous de l'opinion qu'on a de lui sur ce point, et surtout examinez si quelque passion ou son intérêt ne le pousse pas à mentir.

Préférez-vous une entière confiance aux récits d'un homme de guerre célébrant des faits d'armes en récompense desquels il espère un grade, un emploi, une décoration ? Il est aisé de comprendre l'usage que pourrait faire d'un semblable moyen l'aventurier sans honneur et sans délicatesse. Tenez pour suspect un témoin fortement intéressé à voir admettre son témoignage. Croire à sa véracité sur parole serait, pour le moins, montrer une légèreté extrême.

Lorsque nous voulons calculer la probabilité d'un événement qui ne nous est connu que par le témoignage d'autrui, il est indispensable de tenir compte, simultanément, des deux conditions dont nous venons de parler : connaissance et véracité de la part du témoin. Mais, outre le témoignage d'autrui souvent nous possédons certaines données qui nous aident à apprécier ce qu'on nous raconte et dont nous devons faire usage pour diminuer les chances d'erreurs. Expérience et réflexion, voilà nos meilleurs maîtres.

Une observation

Il est des circonstances dans lesquelles, bien que le témoin paraisse avoir un grand intérêt à mentir, il n'est point probable qu'il l'ose faire : par exemple, lorsque le mensonge promptement découvert et sans palliatif possible, retomberait sur lui de toute son ignominie.

LA CIE CHS-A. PAQUET, Ltee, - 93-97, RUE DALHOUSIE, - QUEBEC.

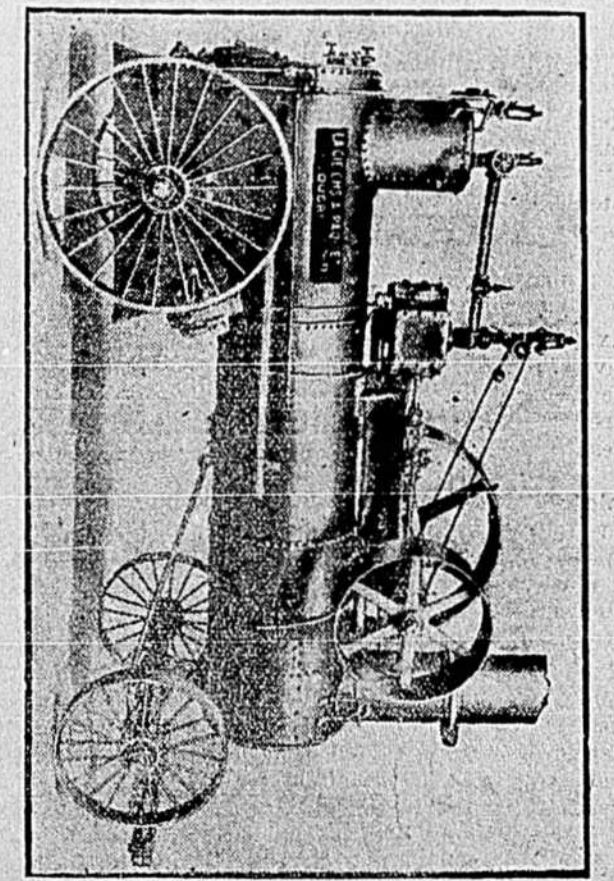
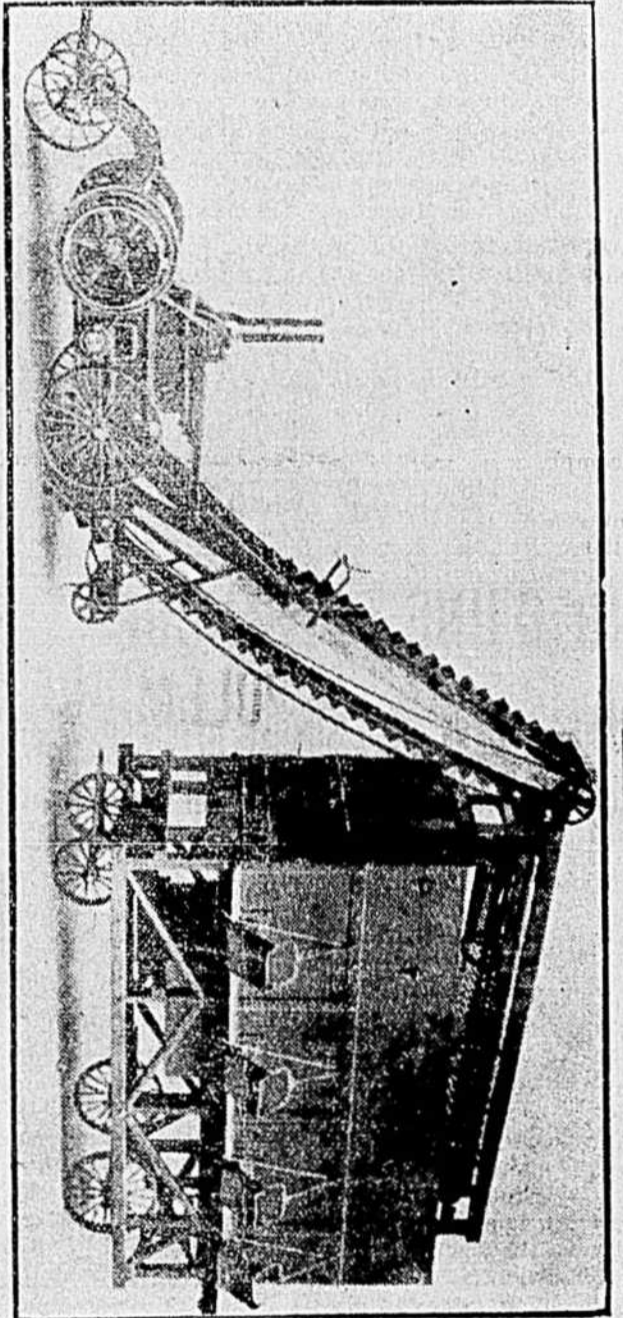
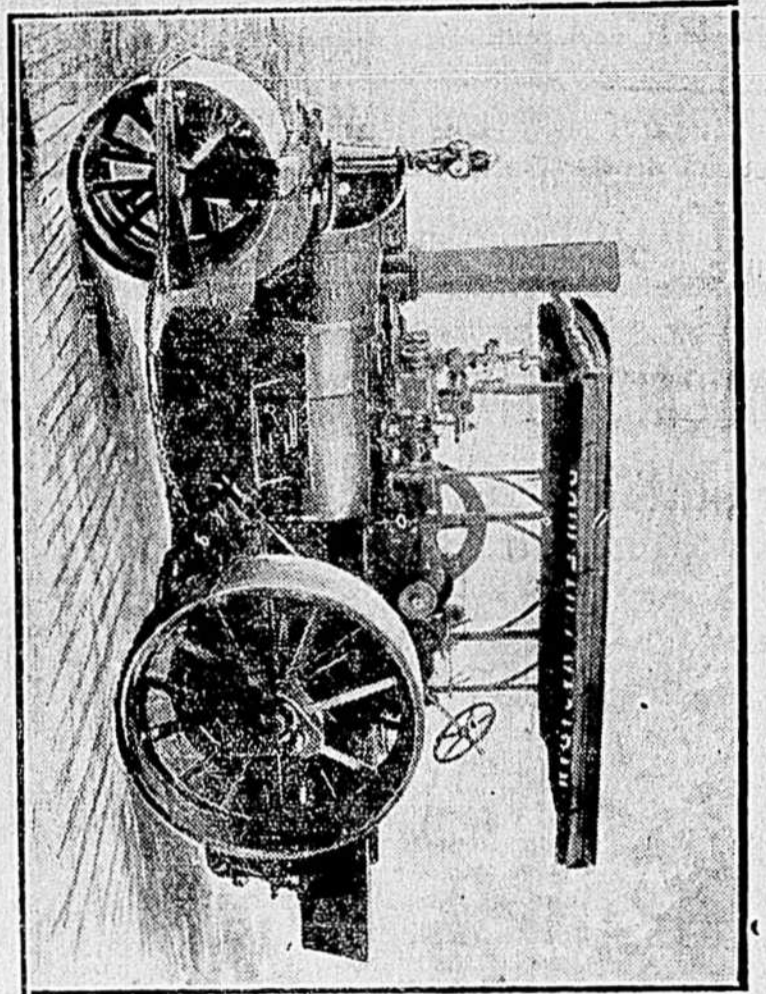
AUSSSI : Tout genre de Machines pour Scier et Travailler le Bois, etc.

Accessoires et Fournitures pour Machines et Moulins.

ROULEAUX A VAPEUR, "MONTICALLM" CONCASSEURS DE PIERRE brevetés, doublant la capacité des autres du même poids, TREMIES DE CHARGEMENT en acier, LOCOMOBILES, VOITURES D'ARRASAGE, "GRADERS" et CHARQUES A MACADAM.

LES MEILLEURES MACHINES A CHEMIN ET LES SEULES FABRIQUÉES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

AUX MUNICIPALITES ET AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS



"SACHONS NOUS CONNAÎTRE"

"PRÉFÉRONS LES NÔTRES"

LA COMPAGNIE VIGIE

(INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES)

8 Rue Collins, Haute-Ville

EDITEURS DE

LA VIGIE

Journal quotidien paraissant tous les matins

Avis aux Annonceurs

Toutes Annonces parvenues au bureau avant 10 heures a. m. seront insérées dans l'édition du matin.



Atelier Typographique

Matériel Entièrement Neuf

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES :

Grandes affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie de Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal.

Adressez toutes commandes

LA VIGIE

QUEBEC.

MAINTENANT C'EST LE TEMPS

Nous n'avons jamais offert nos lots à bâtir au public tant qu'il y a eu doute sur les améliorations de la rivière St-Charles et du port de Québec.

Nous offrons maintenant nos lots sur la rivière St-Charles ou sur la rivière Laree avec garantie d'une profondeur d'eau d'au moins dix pieds devant chaque lot. Nous sommes persuadés que chaque lot vaudra avant une année \$1.00 à \$2.00 le pied. C'est le temps d'acheter avant la hausse. Nos conditions sont très faciles.

Pour toute information, s'adresser :

LE PARC JACQUES - CARTIER

C. J. LOCKWELL, Président et Gérant.

88, rue St-Pierre, QUEBEC.

ART D'ARRIVER AU VRAI

(Suite de la troisième page)

Dans ce cas cette objection : témoin est intéressé à tromper, ne doit point nous empêcher de croire. Si les circonstances sont telles que le mensonge doit apparaître, presque aussitôt, dans sa nudité et dans sa honte, sans que le menteur donne pour excuse ou pour la tromperie ou qu'il s'est trompé lui-même, admettez-le fait, au moins sous bénéfice d'inventaire : vous serez trompé, mais il y a probabilité pour l'opinion contraire, et à un degré supérieur.

Il est difficile d'arriver à la vérité, lorsqu'elle est placée loin de nous par le temps et par la distance. S'il est difficile de discerner le vrai du faux parmi les événements contemporains survenus dans notre pays, que sera-ce des événements accomplis depuis des siècles, accomplis en des pays lointains, ou de ceux qui sont à l'art d'arriver au vrai.

La fois éloignés de nous et par la distance et par le temps ? Comment vérifier la sincérité des récits d'un voyageur ou d'un historien ? En quel état nous livreront-ils la vérité ? On se sent découragé lorsqu'après avoir vu de quelle manière sont grossis, exagérés, atténués, défigurés, confondus ou travestis les faits qui se passent sous nos yeux, il faut chercher la vérité dans un livre d'histoire ou de voyages dans un journal et surtout dans un journal étranger.

Celui qui vit dans le pays et dans le temps où s'accomplissent les événements qu'il étudie possède encore certains moyens de se garder de l'erreur. Il voit les choses par lui-même, ou il entend et lit des relations différentes qu'il peut comparer : comme il sait les antécédents des personnes et des choses, comme il est continuellement en rapport avec des hommes opposés d'opinions et d'intérêts, comme il suit les événements dans leur marche générale, il ne lui est pas impossible, à force de travail et de jugement, d'éclaircir certains faits et d'arriver au vrai sur quelques points. Mais qu'adviendra-t-il du lecteur qu'un héritier tout entier et plusieurs siècles peut-être séparent de la vérité qu'il cherche ; qui n'a d'autre guide que le journal ou l'ouvrage tombé sous sa main dans une bibliothèque, dans un cabinet de lecture, ouvrage et journal qu'il adopte de confiance par cela seul qu'ils lui ont été recommandés ou qu'on les a vantés devant lui.

CHAPITRE IX LES JOURNAUX Une illusion

On se persuade que, dans les pays où fleurit la liberté de la presse, où les affaires générales se discutent au grand jour, où chacun peut librement émettre sa pensée, il est facile d'arriver à la vérité au moins sur les personnes et sur les choses. Les faits, tous les intérêts, tous les systèmes se produisant simultanément, les contradictions se corrigent l'une l'autre et se font contre-poids. La lumière jaillit de chaque des opinions. Une opinion seule ne dirait qu'une partie de la vérité ; toutes les opinions, pouvant élever la voix, la disent tout entière.

Pure illusion ! Les journaux ne disent, ne peuvent dire toute la vérité, ni sur les personnes ni sur les choses, même dans les pays les plus libres. Exalter ou rabaisser sans mesure, prodiguer la louange ou le blâme, faire d'un personnage politique, selon l'intérêt ou la circonstance, un génie rare, un héros, un sauveur, un homme sans talent, un homme incapable, un fléau ! tels sont, on ne l'ignore point, les errements de la presse et de l'esprit de parti. Lorsque la carrière publique de l'homme que l'on attaque ou que l'on glorifie de la sorte n'a pas été marquée par des actes éclatants et faciles à caractériser, quoiqu'on cherche la vérité, comment l'étranger surtout, forcé de choisir entre ces extrêmes, parviendra-t-il à former son opinion ?

Chose étrange ! il n'est pas rare d'entendre certains cercles professer, à la fois, sur le même personnage, deux opinions différentes, l'opinion vraie et l'opinion de circonstances ; il en peut être ainsi, cela s'est vu, même d'un pays tout entier, dont une polémique irritante et passionnée a surexcité l'amour-propre et troublé la raison. Ecoutez les adversaires de ce ministre : " Ses talents, vous disent-ils, personne ne les nie. Il est habile, ses intentions sont excellentes ; nous respectons, nous admirons en lui l'homme privé ; mais il n'appartient pas à notre parti : il faut qu'il tombe. " Et les défenseurs de cet homme d'Etat, qui seul, s'il les faut croire, peut sauver la chose publique, écoutez-les à leur tour ! Ils l'ont vu de près et le connaissent à fond.

(A suivre)

Les mains blanches

— Vous désirez procurer un mari à ma fille, et vous êtes trois qui nourrissez la même ambition. Comme la loi l'oblige à faire deux réprouvés pour un élu, elle doit procéder prudemment à ce triage toujours difficile. Tout écolier qui étudie au collège passe cinq ou six ans à se demander s'il prendra l'habit du soldat, la robe de l'avocat ou celle du médecin. Une jeune fille est bien excusable de réclamer huit jours pour décider quelle est la corde qu'elle se passera au cou... Revenez dimanche, mes amis, faites toilette, je suis difficile, dans l'intérêt de ma chère Bernadette, et j'ai toujours eu certaine superstition à l'endroit de la propreté... Ne soyez donc pas étonnés si je lui donne pour mari celui qui montrera les mains les plus blanches.

Le père Juan appuya sur les derniers mots avec une intention marquée. Micout fut sur le point de mourir de douleur : le travail des champs avait rendu sa peau plus sèche que la pierre ponce. Le brouillard et le perruquier, au contraire, constamment plongés dans le beurre et le savon avaient les mains plus douces que la robe satinée d'une duchesse.

Le pauvre bouvier se sentait mis hors de cause ; la lutte n'allait s'établir qu'entre les galants citadins. Ces derniers, remplis d'espérances égales, passent la semaine à préparer leurs mains à l'aide des onguents les plus onctueux, et ils obtiennent une blancheur embaumée qui les remplit d'orgueil.

Micout n'a pas même le courage de laver les siennes à l'eau de ruisseau, tant il se reconnaît inférieur à ces beaux messieurs de la ville. Son grand-père Simon, qui connaissait parfaitement le monde, depuis qu'il le parcourait sur ses béquilles et qu'il le regardait à travers ses cils blancs, comprit son embarras et vint à son secours.

— Micout, mon ami, dit-il, en lui remettant un petit sac gris tout couvert de poussière, mets cela dans ta poche et rends-toi chez le père Juan... Lorsque le moment de montrer tes mains sera venu, plonge-les dans le sac et remplis tes doigts de l'onguent qu'il renferme.

— Mais, grand-père, j'ai la peau plus noire, et plus rude que l'écorce d'un vieux chêne, comment voulez-vous ? — Suis mon conseil. La savonnette que je te donne est de telle efficacité que les taches les plus rebelles ne résistent pas à son action. Son usage est de très ancienne date, et le temps n'a pas épuisé sa vertu.

Micout prend le sac à savon et se rend chez Bernadette ; le brouillard et le perruquier ne tardent pas à l'y rejoindre.

Casterez montre ses doigts ; ils sont plus blancs que la fleur de l'églantier ; le perruquier épanouit les siens ; ils sont plus frais que le lys qui vient de naître ; Micout vient à son tour, et tire ses larges mains de sa poche... Firmin et Casterez se mettent à rire, mais le père Juan pousse un cri d'admiration... Ces mains étaient remplies de beaux écus empilés et lui sautaient.

— Vivat ! mon garçon ! voilà la vraie, la bonne et durable blancheur que j'aime, s'écria-t-il : Bernadette sera ta femme, car tu lui as fait la cour sans quitter ton champ, et tu as su devenir quelle était la blancheur la plus appréciable dans les mains d'un gendre.

TABLEAU ELECTORAL

Table with 4 columns: COMTES, MINISTERIELS Députation actuelle, OPPOSITIONNISTES Députation actuelle, INDEPENDANTS. Lists names of candidates for various constituencies.

NOUVELLES DIVISIONS ELECTORALES

Table listing electoral divisions: FRONTENAC (Partie de Beauce et Compton), LABELLE (Partie d'Ottawa), MAISONNEUVE (Partie d'Hochelega), WESTMOUNT (Partie d'Hochelega), TEMISAMINGUE (Partie de Pontiac), DORION (Partie d'Hochelega), LAURIER (Partie d'Hochelega).

SPORT BASEBALL

La prochaine saison de baseball à Québec promet d'être des plus intéressantes et déjà les derniers préparatifs ont été faits afin d'assurer la plus grande somme de succès à la ligue de Québec et du District. Les dates des joutes ont été fixées et l'inauguration de la saison aura lieu le 19 mai ; le St-Patrick ira à Limoilon jouter contre le Dixie, le C. B. se rendra à la Pointe aux Lièvres combattre le Royal, Champion de la saison 1911 et l'Automatie remplaçant le Ross Rifle, visitera le Napoléon à Lévis.

El la Vigie ON REMPLIT TOUT CONTRAT

Canada Province de Québec, District de Québec. Cour Supérieure. No. 236. Dame Claudia Asselin, de Québec, épouse de Joseph Ephrem

Jobin, de Québec, commerçant, dûment autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. le dit Joseph Ephrem Jobin, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le troisième jour d'avril, 1912. Québec, ce 6 avril, 1912. MORAUD et SAVARD, Procès. Demanderesse.

AU PUBLIC

Nous donnons ci-dessous une liste complète des dépôts où la Vigie est en vente : G. A. Grondin, 57-61 Buade. A. Langlois, 24-26 Côte Lamontagne. T. Burns, 63-65 rue Buade. E. Langlois, 42 St-Jean. J. E. Walsh, 11 St-Jean. J. E. Gauvin et frère, 76 St-Jean. P. J. Evoy, 141 St-Jean. Auditorium. L. P. Lavergne, 212 St-Jean. T. H. O'Neil, 248 St-Jean. J. L. Dussault, 350 St-Jean. A. Julien, 436 St-Jean. M. Gingras, Coin Richelieu et Ste-Claire. Frs. Baker, rue Ste-Claire. N. Thibault, 171 D'Aiguillon. A. Vallières, 26 Côte d'Abraham. Morin et Emond, 142 Côte d'Abraham. Champlain Book Shop, 346, St-Jean.

Gédéon Dussault, 48-50 St-Joseph. A. Poliquin, 140-142 rue du Pont. A. Beaudoin, 76 1-2 St-Joseph. Jos. Côté, 179 St-Joseph. J. E. Giguère, 233 St-Joseph. A. Guay, 283 St-Joseph. J. Paquet, 299 1-2 St-Joseph. A. Crépin, 319 St-Joseph. A. Lortie, 331 St-Joseph. G. Jobin, 390-392 St-Joseph. Cje Artistique, 452 St-Joseph. Club National, 445 St-Vallier. F. Clément, 785 St-Vallier. Mde E. Nicole, 1131 St-Vallier. J. E. Brousseau, Coin des rues St-Olivier et Deligny. A. Ferland et Cie, Dépôt du Québec-Montmorency. O. Roy, 255 St-Paul. Peter Bowen, marchand de tabac, 295 rue St-Paul. Aussi sur les bateaux traversiers, gares de chemin de fer, et sur les trains laissant Québec et Lévis le matin.

TABAC CHAMPLAIN A Turner et Chiquet

Advertisement for DESJARDINS & CIE. 209, rue St-Paul. Marchands de Charbon. Telephone Bureau - - 3533. Jotée Louise 4168.

Advertisement for E. ROUMILHAC. Maison Etablie en 1875. Maison de Confiance. 48, 50 Cote du Palais. A la suite des achats faits par E. Roumilhac lui-même pendant son séjour en France, la maison sera en mesure, pour la prochaine saison, de livrer à sa clientèle Vins Français, Etrangers et Liqueurs les plus fines, à des conditions pouvant lutter avec les meilleurs Maisons.

Advertisement for LAURENT MOISAN. Manufacturier de Marbre Artificiel. 946-950, rue St-Valier. QUEBEC. Matériaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piedestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoéum Royal, etc. etc.

Large advertisement for ROSE QUESNEL TABAC FUMER DOUX & NATUREL. DICK CITY TABACCO LTD QUEBEC.

Le gouvernement Gouin est le meilleur gouvernement, le plus sage, le plus intelligemment progressif.

Récit émouvant de deux rescapés du "Titanic."

M. Pierre Marechal raconte comment il survécut au sinistre et comment il fut témoin du terrifiant spectacle. Perdu dans l'immensité il attendait la mort avec calme.

M. PAUL MAUGE, LE SEUL SURVIVANT DU PERSONNEL DU RESTAURANT A BORD DU PAQUEBOT NAUFRAGE.

New-York, 21.—Chaque heure apporte à la légitime curiosité publique un récit nouveau et détaillé de la terrifiante catastrophe du Titanic. Les rescapés reviennent peu à peu de leur émerveillement et peu à peu reviennent d'une façon précise à leur mémoire les navrantes péripéties occupent un appartement à l'hôtel Brévooart, du naufrage et les incidents qui ont valu la vie à un bon nombre des survivants.

Parmi ces derniers qui sont maintenant à New-York se trouvent M. Pierre Marechal qui M. Pierre Marechal, fils du vice-amiral Marechal de la marine française, est un jeune homme d'une parfaite distinction. Dû d'une excellente constitution, il ne semble pas avoir été affecté par les souffrances qu'il a endurées pendant plusieurs jours. Il commence ainsi l'intéressant récit qu'on va lire.

"J'étais tranquillement en train de faire une partie de bridge avec l'un de mes amis et un Anglais dont j'avais fait la connaissance pendant la traversée quand, dimanche soir, à 11 heures 39 exactement, le "Titanic" entra en collision avec un iceberg. Le choc ne fut pas très violent, mais, curieux de connaître la cause de cette secousse, je me dirigeai vers le hublot le plus proche et je ne fus pas peu étonné de voir passer un gigantesque iceberg. Mes compagnons et moi montâmes alors sur le pont, très tranquillement, et bien décidés à redescendre immédiatement pour continuer la partie interrompue. J'avais même mis les cartes qu'on venait de distribuer dans ma poche afin que personne ne puisse voir mon jeu. Ces cartes, j'en ai encore quelques-unes.

"Le pont supérieur était couvert de morceaux de glace provenant de l'iceberg que nous venions de heurter. Peu de personnes s'y trouvaient. Nous descendîmes au Café Parisien du bord et nous nous disposâmes à reprendre notre partie de bridge quand nous aperçûmes le capitaine Smith descendant rapidement l'escalier conduisant dans les profondeurs de l'immense navire. Je le suivis et m'aperçus que l'un des ponts inférieurs était déjà atteint par l'eau. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il remonta, le visage couvert d'une pâleur mortelle. Il donna aussitôt l'ordre à tous les passagers de se munir de leur ceinture de sauvetage et continua son ascension vers le pont supérieur. Le danger était donc imminent.

"Suivant l'ordre donné, je descend dans ma cabine où je m'emparai de ma ceinture de sauvetage, après avoir, détail ridicule, délibéré pendant cinq minutes au sujet du pardessus dont je devais me vêtir, car il faisait froid.

"Sur le pont je retrouve mon ami qui me dit ces mots que je n'oublierai jamais: "Mon vieux, nous sommes finis; veux-tu une cigarette?" A ce moment je vis passer devant mes yeux un canot de sauvetage descendant du pont supérieur. Je m'approchai alors du bord et regardai au-dessous de moi. L'embarcation, qui pouvait contenir cinquante personnes, n'en avait qu'une vingtaine! Je n'hésitai pas une seule minute. Enjambant la barrière, je me lançai dans l'embarcation qui se trouvait, à ce moment, à cinq ou six mètres au-dessous de moi. Je tombai sur le plancher du canot et me relevai sans trop de contusions.

"Il n'y avait qu'un seul marin dans l'embarcation qui se posa tout même sur l'eau sans chavirer, chose que j'appréhendais fort. Je saisis une paire de rames, le marin en fit autant et nous nous éloignâmes du navire.

A trois quarts de mille, nous nous arrêtas. Le spectacle qui s'offrait alors à notre vue était des plus grandioses. Par une mer des plus calmes et un ciel sans lune, mais parsemé de millions d'étoiles, le gigantesque "Titanic" surgissait de l'eau, illuminé de la ligne de flottaison au pont supérieur. L'avant du navire s'enfonçait lentement dans l'eau noire.

De là, nous le vîmes peu à peu disparaître dans les flots. Vers deux heures du matin, l'arrière seul émergeait. Tout à coup, toutes les lumières s'éteignirent. Ce qui se passa à ce moment sur l'arrière du "Titanic" a dû être effrayant car nous entendîmes, pendant plus d'une demi-heure, des cris continus dont je ne pourrai décrire l'expression tant elle était sinistre et épouvantable. C'était comme le cri de la mort. Un cri plus long et plus affreux

et le "Titanic" disparut pour toujours.

"L'endroit où le paquebot avait sombré se couvrit de naufragés s'accrochant à une épave. Ce fut, pendant plus d'une heure, des plaintes d'agonisants qui parvenaient à nos oreilles. C'était affreux.

"Nous étions perdus dans l'immensité, aussi attendai-je la mort avec calme. De temps à autre, l'un de mes compagnons poussait des hurras frénétiques croyant apercevoir une lumière annonçant l'arrivée d'un paquebot. Puis tout retombait dans l'affreux silence. Tout à coup des coups de revolver retentirent. C'était un de mes compagnons, un baron allemand qui tirait afin d'attirer, disait-il, l'attention des paquebots. Le pauvre garçon fut désarmé promptement car il aurait pu, par mégarde, tuer l'un de nous.

"Vers 4 heures, nous entendîmes des hurras poussés des embarcations éloignées de nous. Scrutant l'horizon, on vit enfin les lumières d'un paquebot. Nous étions sauvés. Cependant, il nous fallut encore éprouver une déception. Le "Carpathia", car c'était lui que nous avions aperçu de côté, avait mis le cap sur nous. Nous ne voyions donc plus que son avant dépourvu de lumière ce qui nous fit croire qu'il s'éloignait.

"Le jour vint, heureusement, mettre un terme à nos alarmes. Le marin et moi nous nous mîmes à ramer vigoureusement vers le paquebot à bord duquel nous fûmes bientôt.

"Jusqu'à New-York, le voyage de retour fut pénible, mais, enfin, nous étions sauvés. Je ne saurais décrire les scènes affreuses qui se déroulèrent sur le "Carpathia", quand le paquebot quitta le lieu de naufrage. Les survivants de la catastrophe attendaient, qui un époux, qui un frère. Mais ce départ du "Carpathia" leur enlevait le dernier espoir. Des femmes se roulaient par terre, ainsi que les typhiques, sanglotant à fendre l'âme.

"Voilà, dit en terminant le fils du vice-amiral Marechal, de la marine française, et commandant de l'escadre de Chine, le récit bref de cette terrible catastrophe dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon esprit."

RECIT DE M. PAUL MAUGE
M. Paul Mauge, un Français, est le seul survivant du personnel du restaurant du "Titanic". Il occupait à bord de ce navire l'emploi de secrétaire de M. Rousseau, chef des cuisines. Ce dernier a péri dans la catastrophe.

Voici le récit que M. Mauge a fait du dénouement de la catastrophe vers 11 heures 45 une secousse ébranla le navire. Je n'y prêtai que peu d'attention lorsque j'entendis les signaux d'alarme dans le couloir. J'entr'ouvris la porte de ma cabine et vis un flot d'hommes et de femmes qui la terreur peinte sur le visage, allaient de l'avant à l'arrière du navire. Les unes portaient des enfants, les autres des valises et certains des morceaux de glace.

"Ne comprenant rien à tout ce remue-ménage, je montai sur le pont d'où je vis que l'on préparait la mise à l'eau des premières embarcations de sauvetage. Comprenant que quelque chose de grave venait d'arriver, je redescendis à ma cabine où je m'habillai chaudement, puis j'allai frapper à la porte du chef M. Rousseau pour l'informer de ce qui se passait.

"Pendant ces allées et venues, l'animation parmi les passagers n'avait cessé de s'accroître. Je ne voyais autour de moi que des hommes gesticulant et des femmes pleurant à chaudes larmes. Je retournai vers la cabine du chef, que je trouvais habillé et montai avec lui sur le pont des 3ème classes. A cet endroit la terreur était indescriptible. Nous essayâmes vainement de calmer ceux qui nous entouraient, puis nous cherchâmes à passer sur le pont des deuxième. Un steward nous barre le passage. Il nous laisse cependant passer après nous avoir reconnus.

"Sur le pont des deuxième tout est calme, les passagers semblent avoir conservé tout leur sang froid. Au milieu du silence on entend seulement un officier dire brièvement: "Embarquez, madame". Cet ordre est suivi de la voix de l'officier qui répète la même invitation.

"Les fusées d'alarme ne cessent d'éclairer

la scène tragique qui se déroule, pendant que l'embarquement des femmes et des enfants est activé.

"Le chef et moi faisons le tour du pont et constatons avec terreur que la plupart des embarcations ont leur chargement complet d'êtres humains.

"Le chef me dit: "Nous sommes perdus." "Pas encore, lui répondis-je en voyant une chaloupe à demi-vide qui suspendue à ses palans, se balançait à environ quatre mètres au-dessous du niveau du pont. J'engage mon compagnon à sauter dans l'embarcation, mais la distance l'effraya. Afin de l'encourager je sautai moi-même et lui criai d'en faire autant. Des voix m'ordonnent de me taire pendant qu'un des hommes qui sont déjà dans la chaloupe essaye de me jeter à l'eau. Je me cramponne au plat bord, je suis sauvé. Au moment même où je reprends mon aplomb, une mère restée sur le pont du "Titanic" me lance son enfant. Des hommes la jettent à son tour.

"Soudain des détonations se font entendre. Un passager devenu subitement fou tire des coups de revolver dans toutes les directions. Notre chaloupe flotte, à tribord un homme tombe à la mer essayant de happer le plat bord, un matelot armé d'un couteau veut lui faire lâcher prise, l'homme qui d'une main tient un revolver, tire sur lui et l'abat. Il se hisse dans la chaloupe et prend sa place.

"Au moment où nous essayons de nous éloigner des flancs du Titanic nous apercevons une autre embarcation qui glissant sur ses palans menace de nous couler dans sa descente. Nous réussissons à la repousser et nous nous éloignons à force de rames.

"Le Titanic s'enfonça de plus en plus, il semble cassé en deux son arrière presque perpendiculaire se dresse à environ 150 pieds au-dessus des flots. Nous nous éloignons d'avantage craignant une explosion. Rien cependant ne se produit, le remous seul nous pousse à la dérive.

"Quelques minutes plus tard nous entendons des cris de désespoir poussés par les malheureux qui coulent avec le paquebot. Notre chaloupe continue à s'éloigner, nous cherchons en vain un fanal, rien, pas même des provisions. Nous sortons de nos poches tous les papiers qui s'y trouvent et y mettons le feu pour faire des signaux aux autres embarcations. Nous évitons à grand-peine un iceberg. Enfin le jour commence à poindre. Il est 6 heures du matin. Tout à coup un formidable cri de joie s'échappe de nos poitrines. Nous venons d'apercevoir le "Carpathia". Nous engageons les rames à redoubler d'ardeur car nous sommes transis de froid et la mer devient houleuse. Enfin malgré des difficultés sans nombre, nous abordons le navire sauveteur. Quelques chaloupes l'ont rejoint avant nous.

"A peine sommes-nous sur le pont que des mains secourables se tendent vers nous. On nous enveloppe de couvertures et on nous fait boire du café chaud dont la chaleur nous réconforte. Les plus valides d'entre nous aident les plus faibles.

"Au loin nous apercevons d'autres chaloupes qui font force de rames vers le Carpathia. Celui-ci s'avance à leur rencontre. Dans certaines se trouvent des morts. L'une d'elles ne contient plus que 17 survivants alors que 50 s'y trouvaient en quittant le "Titanic". Les uns ont été noyés, les autres sont morts de froid. Sur le pont du "Carpathia" on ne voit que des gens cherchant vainement soit un père, un époux.

"Enfin grâce aux bons soins de l'équipage et des passagers du Carpathia, les survivants de l'horrible tragédie commencent à se remettre.

M. Mauge affirme sous sa propre responsabilité que les portes des cloisons étanches ne fonctionnaient pas et que c'est à cette déféction qu'est due la perte du "Titanic".

Arrivé à New-York, M. Mauge a été reçu par M. J. B. Martin qui a pourvu à tous ses besoins. Pour rassurer la mère de M. Mauge M. J. B. Martin lui a envoyé ce matin un télégramme l'informant de l'heureuse arrivée de son fils à New-York.

LES DERNIERES ESCARMOUCHES

AU SUJET DE L'ANNEXION DE MONTCAELMVILLE

L'assemblée d'hier en faveur de l'annexion de Montcaelmville, qui a été tenue dans une des salles de l'Ecole Normale, a eu un plein succès et l'enthousiasme, dont ont fait preuve les 300 électeurs qui y assistaient assure bien, pour le résultat du vote qui sera donné aujourd'hui.

M. Nap. Kirouac, a présidé l'assemblée et les orateurs suivants ont parlé tour à tour en faveur de l'annexion.

M. Antoni Lesage a fait un brillant exposé des raisons qui doivent amener à l'annexion, puis il a réfuté toutes les fausses assertions dont les Anti-Annexionnistes se sont servis jusqu'à aujourd'hui pour entraver la réalisation du projet.

L'échevin Cannon a produit un bon effet en démontrant le mal fondé des déclarations du Sénateur Landry, quand celui-ci dit que les citoyens de Montcaelmville ont été pris à la gorge par le conseil de ville de Québec.

L'orateur a parlé longuement sur la question qu'il favorisait entièrement.

L'échevin Lavigne trouve que si le maire Cantin pouvait faire autant d'ouvrage avec \$60,000 qu'avec \$250,000, que Québec veut dépenser en travaux permanents se serait une excellente chose.

M. Ulric Barthe termine la séance en protestant contre la conduite des citoyens Anglais de Montcaelmville, qui sont, par purs caprices, contre l'annexion. Ce serait dit-il un bien mauvais exemple à donner, que de discuter les questions municipales au point de vue des races.

Leur côté les anti-annexionnistes n'ont pu ramasser qu'une soixantaine d'auditeurs devant qui le sénateur Landry s'est amusé à torturer les chiffres et les faits.

Conventions Libérales

Il y aura plusieurs conventions libérales, ces jours prochains. Celle de Montmagny sera tenue demain après-midi à Montmagnyville. Les honorables MM. Caron et Turgeon seront présents. Celle du comté de Champlain aura lieu à Sainte-Geneviève de Batiscan, le même jour. L'hon. M. Taschereau y assistera. Mercredi, seront tenues celles pour le comté de Kamouraska à Fraserville et à laquelle se rendra l'hon. M. Caron, et celle de Rimouski, le même jour. Les honorables MM. Taschereau et Turgeon y seront.

Le même jour il y aura la convention libérale des comtés de Mégantic et de Chicoutimi-Saguenay.

LES INONDATIONS

Dégâts considérables à Trois-Rivières

La débâcle continue ses ravages dans le haut du fleuve. Les environs de Trois-Rivières, de Pointe du Lac et de Batiscan sont littéralement inondés. Les hangars de la compagnie Richelieu et Ontario à Trois-Rivières ont été enlevés par les glaces; ce fut également le sort de plusieurs maisons à Batiscan.

Le barrage du Cap Rouge n'a pas encore cédé. La glace s'y amoncelle, ce qui augmente d'autant la crue des eaux. On dit qu'il n'est probable qu'il se détache des rives avant le 4 mai lors des prochaines grandes mères.

L'ouverture officielle de la navigation qui est fixée au 25 avril sera donc considérablement en retard cette année entre Québec et Montréal.

LE PARLER FRANÇAIS A QUEBEC

C'est une heureuse idée qu'a eue M. Ephrem Chouinard de mettre en brochure l'utile conférence qu'il a donné le 10 avril 1912, sous les auspices du Conseil des Chevaliers de Colomb de Québec, en prenant pour sujet l'abus que font des anglicismes les personnes qui se piquent de parler français, quelque soit la classe à laquelle elles appartiennent. Le milieu le plus affecté par le microbe anglais est le palais de justice, qui serait, au dire de M. Chouinard, un bouillon de culture sans rival. Les échantillons qu'il en donne prouvent qu'ils n'exagèrent rien, et qu'il est temps de réagir contre cette contami-

nation, si nous voulons donner à notre langage juridique canadien la clarté, la précision et la force d'expression qui caractérisent le langage du juriste français.

Il y a de quoi faire pour enrayer le mal et nous savons gré à M. Chouinard d'avoir eu le courage de mettre, comme on dit, le bistouri dans la plaie. Nous en remercions bien, toutefois, que l'opération n'ait guéri le malade.

M. STEIN

CANDIDAT LIBERAL DANS KAMOURASKA

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui a régné vendredi dernier à la convention de St-Pascal, le comté de Kamouraska restera fidèle à ses traditions politiques.

Les honorables M. Turgeon et Caron de même que M. Lapointe député fédéral du comté assistaient à la convention.

M. Adolphe Stein, de Fraserville a reçu la mission de faire triompher une fois de plus les idées libérales. Il y eut plusieurs discours après que le choix fut fixé pour le candidat, qui parla le premier et remercia pour l'honneur qu'on lui faisait.

Il ajouta que la façon dont sa nomination venait d'être accueillie, ne lui laissait aucun doute sur la victoire du 15 mai.

Les bons MM. Caron et Turgeon ont été l'objet d'un chaleureux accueil. M. Lapointe fut acclamé et ce ne fut pas du goût de M. Jules Langlais, ex-nationaliste, ci-devant candidat conservateur. M. Lapointe a rappelé le fait qu'il avait déjà défait ce monsieur, et a déclaré que pour sa part, il n'y avait aucun doute que M. Langlais, méditerait après le 15 de mai sur l'impopularité toujours croissante du parti conservateur.

LA TEMPERANCE ET LES ELECTIONS

Résolution importante de la Ligue Antialcoolique de Québec

PATRIOTIQUE INITIATIVE

BUREAU DE LA LIGUE ANTIALCOOLIQUE DE QUEBEC

Séance du 16 avril

Il est proposé par M. A. B. Dupuis, secondé par M. P. B. Dumoulin et résolu que l'inscription suivante soit faite au procès verbal:

Attendu que les sociétés de tempérance avec l'appui du clergé et les secours de la Loi des Licences, telle qu'amendée, décrétant la fermeture des buvettes à bonne heure, et la réduction, en bien des endroits, du nombre des licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, ont contribué à créer, depuis quelques années, au sein de notre population, une mentalité nouvelle au sujet de la tempérance, au point que, dans plusieurs paroisses, il ne se consomme aucune ou presque aucune liqueur enivrante;

Attendu que l'expérience du passé a démontré que les élections parlementaires entrayaient souvent le mouvement de tempérance, par le fait que des partisans trop zélés distribuait l'alcool dans le but de promouvoir les intérêts des partis politiques;

Attendu que ces distributions de boisson, cause constante de désordres et de scandales, avait de plus l'effet, dans bien des cas, de pervertir et de fausser le jugement des électeurs;

Résolu que la Ligue Antialcoolique prie humblement, sir Lomer Gouin, Premier-Ministre, et monsieur Tellier, Chef de l'Opposition, d'exercer toute leur influence auprès des candidats et de leurs partisans pour les engager à ne pas distribuer de liqueurs enivrantes pendant les présentes élections;

Que copie de la présente résolution soit transmise à sir Lomer Gouin et à M. Tellier, ainsi qu'à chacun des quotidiens de Québec.

SUICIDE D'UNE QUEBECOISE DANS L'OUEST

Une dépêche de Tacoma, en date du 13 avril, annonce que Mlle Josephine Lelacheur, a mis fin à ses jours en absorbant une forte dose d'acide carbonique. La jeune fille était mariée depuis un mois à peine à un menuisier, de l'endroit, M. Clarence Merritt et était autrefois de Québec, où ses parents résidaient.

La raison qui l'aurait décidé à mettre son sombre projet à exécution, est dit-on, la réception fréquente de lettres d'un de ses anciens amoureux, qui la suppliait de laisser son époux pour s'enfuir avec lui.

Le 15 Mai 1912 sera, pour les libéraux, la revanche du 21 Septembre 1911.